

14113 .com

Villerville vous informe

Numéro 2 - Octobre 2020



LA SUPÉRETTE CHANGE DE VISAGE ET DE STYLE !

DANS CE NUMÉRO :

<i>La superette change</i>	1
<i>Musée Eugène Boudin</i>	2
<i>Villerville dans la poche</i>	2
<i>La Crêperie</i>	3
<i>La rentrée 2020</i>	3
<i>Un été à Villerville</i>	4-6
<i>Animations d'automne</i>	6
<i>U. S. Villervillaise</i>	7
<i>Vers le zéro déchet</i>	7
<i>Actualité COVID-19</i>	8
<i>L'interview du Maire</i>	9
<i>Le Conseil Municipal</i>	10
<i>Effacement des réseaux</i>	11
<i>Travaux réseau électrique</i>	11
<i>Permis de conduire : aide</i>	11
<i>Budget communal 2020</i>	12-13
<i>En bref...</i>	14
<i>Restauration des vitraux</i>	15
<i>Entretien de l'église</i>	15
<i>Réseau des ENS</i>	15
<i>Jeu</i>	16
<i>Etat civil</i>	16
<i>Le savez-vous ?</i>	16

« Nous avons de l'énergie à revendre ! », s'amuse Frédéric qui reprendra dans quelques jours la superette de Villerville, avec Olivia, sa compagne. Depuis plus de 3 mois, ils consacrent toute leur énergie à ce projet, bâti à deux et synonyme de changement de vie professionnelle.

Ensemble, ils prennent un large virage : mutation de secteur d'activité et de région. Les voilà quittant la Beauce pour la Normandie. L'horizon n'est pas le même, mais le cap, si ! Leur objectif est de se mettre au service de la population. « Notre ambition est de devenir une référence de disponibilité, de proximité... », assure Frédéric sous le regard approbateur d'Olivia qui ajoute « ... et de convivialité ».



Olivia Samson et Frédéric Pasteur, nouveaux gérants de la superette de Villerville

Il y a quelques mois encore Frédéric était directeur de deux magasins Darty, à Etampes (Essonne) et Châteaudun (Eure-et-Loir). Olivia s'occupait alors de la comptabilité. C'est donc une équipe rôdée qui arrive place du Lavoir.

Un duo qui a soif aussi de challenge. « Ici, il y a plein de choses à faire, c'est ce qui nous a plu, explique Frédéric. Et d'ajouter : « Nous serons ouverts de 7h30 à 19h30, voire plus en saison. Nous proposerons des produits régionaux, de la charcuterie à la coupe, des produits bio ... ».

Vous l'avez compris, avec Olivia et Frédéric, ce sera bientôt un plaisir – partagé – de faire ses courses au Coccimarket® de Villerville. D'autant que les surprises ne manqueront pas au fil des saisons.

Notez d'ores et déjà que le **lundi 16 novembre 2020** ne sera pas un jour comme les autres, place du Lavoir à Villerville.

**OBJECTIF ZÉRO
DÉCHET**

LIRE PAGE 7

**ACTUALITÉ
COVID-19**

LIRE PAGE 8

**INTERVIEW
DU MAIRE**

LIRE PAGE 9

**BUDGET
2020**

LIRE PAGES 12 ET 13

VILLERVILLE AU MUSÉE EUGÈNE BOUDIN (HONFLEUR)

EXPOSITION « LES COULEURS DE LA MER »

Dans le cadre de « *Normandie Impressionniste 2020* », une exposition sur Les Couleurs de la mer est présentée au musée Eugène Boudin à Honfleur du **5 septembre au 23 novembre 2020**.

Elle met à l'honneur les œuvres de Charles-François Daubigny et de son fils Karl qui ont trouvé leur inspiration au 19^{ème} siècle à Villerville, dans notre beau village de pêcheurs qui en a inspiré tant d'autres.

Dès la découverte de ce site d'exception en 1854, l'abondance de motifs réunis à cet endroit conduit Daubigny à élaborer une nouvelle typologie paysagère : le Pré des Graves, les Roches Noires et ses ramasseuses de moules, les pêcheurs, l'étendue des flots, les couchers de soleil sur la mer ...



« *Le Brise-lames à Villerville* » - Karl Daubigny

Cette exposition explore pour la première fois, avec près d'une centaine d'œuvres issues de collections publiques et privées européennes, cette conquête conjointe de l'univers maritime par le père et le fils.

Une salle entière de l'exposition est consacrée aux œuvres de Charles-François et Karl Daubigny décrivant Villerville.

A ne surtout pas manquer !



« *Les Graves de Villerville* » - Charles-François Daubigny

De retour à Villerville au cours de l'été 1858, Charles-François Daubigny mentionne pour la première fois le motif du Pré des Graves sur la falaise face à l'océan. De cette vue dans laquelle on voit les tilleuls des Graves où se reposent les bestiaux, il crée une composition monumentale et dynamique, « *Les Graves de Villerville* » qu'il présente au salon à Paris en 1859.

Au début des années 1870, Karl Daubigny est de plus en plus fasciné par l'expérience visuelle qu'offre le face à face avec la mer soumise aux mutations incessantes de la lumière et des conditions météorologiques. C'est surtout le rendu des variations de la lumière qui attire l'attention du peintre. Il tourne aussi son regard en direction de Trouville comme le montre cette œuvre « *Le Brise-lames à Villerville* ».



VILLERVILLE DANS LA POCHE

ILLIWAP PASSE LE CAP DES 330 ABONNÉS !

Sitôt élus, il a fallu trouver un mode de communication efficace en plein confinement. Plus de neuf Français sur dix étant aujourd'hui équipés d'un téléphone mobile*, nous avons opté pour une application et choisi la plus adaptée à notre village : illiWap, développée par une start-up stéphanoise.

Aujourd'hui, vous êtes plus de 330 à recevoir régulièrement des informations locales, pratiques ou culturelles. Cela représente un taux d'abonnement comparable à celui d'une ville de 2 000 habitants alors que nous sommes moins de 700 villervillais(es) !

Dès la fin de cette année, illiwap nous permettra d'interagir davantage. De nouvelles fonctions (sondage, boîte à idées, calendrier...) nous aideront à être plus réceptifs et réactifs à vos remarques, vos envies, vos choix...

En attendant, soyez les ambassadeurs de votre application préférée, en incitant vos proches et vos amis à rejoindre (gratuitement) la communauté illiWap-Villerville !



Consultez
l'application illiWap

*95% en 2019, © Statista 2020.

VIE DE NOS COMMERCES

LA CRÊPERIE GARDE LE MÊME ESPRIT !

Parce qu'elle se situe à l'un des coins du carrefour du « Singe en Hiver », elle s'appelle « La Crêperie du Coin » ! Mais tant l'ambiance y est chaleureuse et simple, on serait tenté de la renommer « La Crêperie des Amis ».

Et ce n'est pas le tout récent changement de propriétaires qui va changer les choses...

C'est en 2005, et sous l'impulsion de Florence et Denis, que les lieux se sont transformés de brocante en crêperie. « A l'époque, on aurait dit un théâtre, les murs étaient enduits de soie rouge », se souvient Florence. De la brocante, la crêperie a gardé un côté « récup » dans le mobilier et la décoration vintage mais tellement authentique. « Et cet esprit va perdurer », assure Sophie qui avec sa sœur Marie-Laure a repris la belle affaire, l'été dernier.

Et elles sont très heureuses que la rue ait été piétonisée pendant la saison estivale !



Que du bon... et du local...

Mais revenons à l'essentiel : la carte. Pour l'instant, pas question d'y toucher. Les crêpes et les galettes sont faites des mêmes farines de froment ou de blé noir, 100% normandes. C'est bien simple ici, les produits de base sont régionaux et de qualité : le beurre, la crème, le miel, le cidre... mais pas la bière. Elle est belge comme une bonne partie de la clientèle estivale.

Désormais, Marie Laure est en cuisine, épaulée par un petit nouveau : Yohann, un breton ! Sophie assure le service, en salle et surtout en terrasse, où il lui arrivait encore cet été de croiser les sourires de Denis et Florence désormais à la retraite. Difficile de prendre le large concède Denis : « Ici, on a vécu 16 ans de bonheur, avec des clients devenus pour la plupart des amis », dit-il. « Ils nous manquent », conclut Florence. Eux aussi vont nous manquer !



Attention: A ce jour, la maison ne prend pas la carte bleue, mais accepte les chèques et les chèques vacances.

UNE BELLE RENTRÉE POUR LES PETITS VILLERVILLAIS

Dès la fin du confinement, les sept élèves de maternelle inscrits à l'école Patrick Grainville ont été accueillis à l'école Louis Delamare à Trouville. Depuis la rentrée de septembre 16 petits villervillais ainsi que 6 enfants des communes de Cricqueboeuf et Pennepie ont donc poursuivi leur scolarité dans les deux établissements Trouvillais Louis Delamare et René Coty. L'école de Villerville reste fusionnée à Trouville dont les écoles ont ainsi pu bénéficier d'une partie du matériel pédagogique encore présent dans les classes.

L'école Patrick Grainville, encore un lieu d'accueil pour les enfants !

La commune de Villerville a signé une convention avec Trouville afin de proposer un temps d'activités, « l'école des passions », qui se déroulerait les mercredis matins en période scolaire.

La municipalité de Villerville souhaite également continuer à faire vivre ses locaux en proposant un lieu d'accueil avec des activités et ateliers pour petits et grands.



Questions posées à Capucine, 4 ans, scolarisée en maternelle moyenne section à l'école Louis Delamare :

Comment s'appelle ta maîtresse ? Elle s'appelle Claire-Lise.

Qu'est-ce que tu aimes faire à l'école ? Des dessins, un calendrier, du vélo, faire des câlins à la maîtresse et qu'elle me raconte des histoires !

Qu'aimes-tu manger à la cantine ? Des pizzas, des frites et un peu de légumes et aussi les yaourts aux bonbons !

Et... ? J'ai de nouveaux amis et j'aime l'école !

UN ÉTÉ À VILLERVILLE, BILAN POSITIF MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Malgré la crise sanitaire, la saison d'été 2020 à Villerville a été riche en animations, en événements ludiques et culturels, et en activités sportives et de remise en forme.

Notre objectif était de permettre aux estivants et aux villervillais de passer de bonnes vacances dans notre village, dans le respect des précautions sanitaires et des gestes barrières.

Vos élus, en collaboration avec les villervillais et de nombreux bénévoles et intervenants, ont ainsi pu mettre en œuvre une dynamique « Animation et vie culturelle à Villerville » pendant l'été 2020, dont voici le bilan.



DANS LE VILLAGE ET SUR LA PLAGE

La **Fête du Village** a pu être maintenue, sous une forme plus réduite, sur la place du lavoir où de nombreux jeunes ont retrouvé leurs jeux et attractions traditionnels.



Deux sorties géologiques « **Jurassic Plage** » au cours desquelles Olivier Papazian, membre du Conseil, ont permis aux participants de découvrir les fossiles paléolithiques de nos plages.



Trois visites guidées par Didier de la Porte des Vaux ont emmené de nombreux curieux à la **découverte des abeilles noires**.



Trois ateliers artistiques de **Land Art**, sur la plage des graves, animés par Emmanuelle Mellot-Kristy, membre du Conseil, ont réuni petits et grands.



Trois ateliers créatifs d'**Empreintes Béton** animés par Anne Joseph, membre du Conseil, ont initié les enfants et leur famille à la création d'empreintes animales, végétales et géométriques.



Deux visites patrimoniales « **à la découverte de Villerville** » ont été animées par François de la Porte des Vaux.

Les familles ont pu également parcourir et découvrir Villerville en participant aux **jeux des façades, à des chasses au Trésor et à des enquêtes policières** proposées dans le village par le bureau d'information touristique.

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS



Le jury du **Concours des Jardins Fleuris**, composé de Françoise Visdeloup, Jocelyne Bugielski et Marylise Jozan, a récompensé, grâce aux cadeaux offerts par la commune de Villerville :

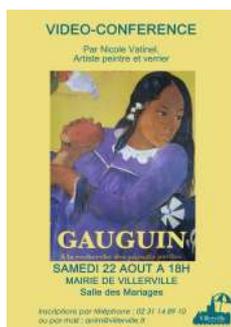
Catégories	Maison et jardin	Balcons	Maison de ville	Résidence	Coup de cœur
Lauréats	Mme Leraistre Mr Mme Heitz Mme Fougeray	Mme Karger Mme Germain Mr Fouquart	Mme Letrillart	Le Continental	Mr Deschamps Mme Weiter



À L'ENTRÉE DU VILLAGE



Les jeux gonflables ont accueilli petits et grands.



Une vidéo conférence de Nicole Vatinel a fait découvrir l'œuvre et la vie de **Paul Gauguin** à nos visiteurs.

À LA SALLE DES MARIAGES

Trois expositions des œuvres d'artistes contemporains y ont également été présentées :



Les céramiques de Marie de la Porte des Vaux.



Les toiles de Marion Meunier et les peintures de Marylise Jozan.



L'exposition de Street Art **VILLARTVILLE**

AU GARAGE



L'exposition des œuvres de **Daniel Brindel**



Enfin, la **Brocantes des Cousines** a permis comme chaque année à de nombreux villervillais de vendre et d'acquérir de nombreux objets et d'échanger dans une ambiance chaleureuse mais respectueuse des consignes sanitaires !



PENDANT TOUT L'ÉTÉ, CAP SUR LA FORME !



Les séances de **Sport Santé** animées par Corinne Drouen (membre du Conseil) et **les cours de Yoga** animés par Charline Blas ont permis à de nombreux participants d'oublier les contraintes du confinement et de garder forme et vitalité !



Les **écuries bellifontaines** ont pu assurer leurs balades sur la plage.



Le **Club de Tennis** animé par Rémi de la Porte des Vaux a accueilli de nombreux nouveaux membres de tous niveaux qui ont goûté le court en terre battue, et a réalisé une très belle saison.

LA 7ÈME ÉDITION DE « UN FESTIVAL À VILLERVILLE »



Nous avons pu maintenir notre Festival de théâtre, l'un des seuls en France, grâce au respect des normes de distanciation, à l'engagement de tous les organisateurs, bénévoles, élus et villervillais, et aux importants soutiens financiers du département, de la région, de la commune et des donateurs à l'association Villerville et Cie.

À l'issue de 3 mois de préparation et d'un mois de résidence dans notre village, la 7ème édition de « Un Festival à Villerville » emmené par Matéo Cichacki a réuni 4 compagnies, soit jusqu'à 50 comédiens, techniciens et bénévoles.

Plus de **900 spectateurs** ont ainsi assisté **aux 28 représentations** des 7 spectacles et lectures ainsi qu'aux 2 concerts représentés au Garage, à l'école et au Chalet :

PLUSIEURS PIÈCES REPRÉSENTÉES



Dom Juan de Molière, dans une mise en scène Tigran Mekhitarian



Black March, de Claire Barrabès, mise en scène Sylvie Orcier Cie PIPO



La maladie de la famille M., de Fausto Paravidino, mise en scène Théo Askolovitch



Le Monte-plats, d'Harold Pinter, mise en scène Matéo Cichacki



Œuvrer son cri, écriture collective, mise en scène Sacha Ribeiro

ET ÉGALEMENT ...

Des lectures :

C'est moi Guy, de Victor Inisan,
Les très courtes étapes du deuil, de Lucie Langlois,
55 jours, de Théo Askolovitch, mise en scène François Rollin.

Une performance :

Gueule de mariée, de Serge Sándor avec Wanda Naceri.

Des concerts :

Bryan Riggs,
L'oiseau rouge (Joy Lion et G. Favray).

ANIMATION ET VIE CULTURELLE À L'AUTOMNE 2020

- Une résidence de répétitions de comédiens du **Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris** s'est tenue au Garage du 6 au 12 Octobre, animée par Geoffrey Rouge Carrassat, dont son "*Dépôt de bilan*" avait marqué de nombreux villervillais et amateurs de théâtre en 2019, en vue d'une présentation à Villerville l'an prochain.
- **Jurassic Plage - découvertes paléologiques avec Olivier Papazian** se déroule le dimanche 25 octobre de 9H00 à 13H00 (renseignements : Valérie Barbaud à La Poste au 02 31 14 89 10).
- **Création de lanternes d'automne en carton avec Anne Joseph** : lundi 19 octobre de 10h à 12h et lundi 26 octobre de 14 à 16H00. Ateliers parents-enfants à partir de 4 ans dans les locaux de l'école (renseignements : Valérie à La Poste).
- **Gym Vitalité Détente avec Corinne Drouen** : Lundi 19 et lundi 26 octobre à 18h30 salle Saint Roch. (réserv. : 06 70 59 52 74).
- **Exposition de peintures - Marie Sophie TUCOULAT** : du mercredi 28 octobre au mardi 3 novembre, salle des mariages de la Mairie.
- La **brocante professionnelle** trimestrielle se tiendra au Garage le weekend de la Toussaint du 29 octobre au 1^{er} Novembre, et à nouveau du 1^{er} au 3 janvier 2021.
- La « **foire à tout** » de l'association l'École des chats se tiendra au Garage les 7 et 8 novembre et les 5 et 6 décembre.



L'UNION SPORTIVE VILLERVILLAISE



L'USV (Union Sportive Villervillaise) est le club de football qui existe depuis 1971, date à laquelle il a pris la succession du CAV (Club Athlétique Villervillais). L'équipe compte actuellement une équipe D2 senior de 26 licenciés (21 joueurs et 5 dirigeants) dont trois joueurs Villervillais : Thibault Clairet, William Rivière et Anthony Santana. L'actuel président Jean-Philippe Germain est secondé par Dominique Wiik, et l'entraîneur Mikael Duroit.

Les entraînements de l'équipe se déroulent au Parc des Loisirs de Deauville.

L'USV joue à domicile, depuis 1972, sur le stade Joseph Blanchard. Elle est également sponsorisée par quatre entreprises : l'Hôtel Bellevue (Villerville), Intermarché (Équemauville), les Sales Gosses (Deauville) et Déménagements Germain (Trouville).

Ses recettes comportent la subvention de la commune (2000 € cette année), les licences (70 €) et les buvettes organisées les jours de matches.

Côté dépenses, elle doit assurer les frais d'arbitrage (environ 900 €) et règle (actuellement) les amendes liées aux « Cartons » jaunes (15 €/carton) ou rouges (40 €/carton), ainsi qu'une amende pour manque d'arbitre. Concernant ce dernier point, nous lançons un appel aux vocations : le prochain stage arbitral aura lieu en janvier prochain (contactez l'USV pour information).

Date	Lieu	Adversaire
01/11/2020	Villerville	Deauville Ast 2
08/11/2020	Villerville	Pont l'Évêque Us 2
15/11/2020	Dives	Su Dives Cabourg Fb 3
29/11/2020	Villerville	Dozulé Fc 2
06/12/2020	Livarot	Livarot Es 2
13/12/2020	Villerville	Muance Fc 3
30/01/2021	Fervaques	Sy Cyr-Fervaq, As 2
18/04/2021	Moult	Muance Fc 3
15/05/2021	Touques	Deauville Ast 2

TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET À VILLERVILLE RÉUNION PUBLIQUE LE 5 DÉCEMBRE 2020

Vos élus vous ont proposé un programme ambitieux en termes de transition écologique. Dans ce cadre, nous souhaitons entre autres amener notre village à ce qu'on appelle le zéro déchet.

POURQUOI CET OBJECTIF ?

Savez-vous que nous produisons à Villerville 650 t de déchets par an soit une tonne par habitant ?

Les déchets non triés sont acheminés par camions au site d'incinération situé près du Havre à Saint Jean de Folleville (au pied du pont de Tancarville) en Seine Maritime. Cette unité produit de l'électricité et a créé un réseau de production de chaleur alimentant toute une grande zone industrielle. À la sortie du four, on récupère la fraction minérale et incombustible à raison de plus de 206 kg par tonne de déchets incinérés ce qui constitue les mâchefers. Ces granulats sont un mélange de métaux, verre, silice, aluminium, calcaire, chaux et eau. Après maturation de ces mâchefers de 3 à 4 mois, le procédé de gravats est vendu aux entreprises locales permettant la valorisation des produits finis en techniques routières, sous-couches ou remblais.

Il faudrait toutefois que chacune et chacun trie davantage pour l'objectif d'une planète beaucoup plus vertueuse et plus propre. Votre commune et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (ayant la compétence dans ce domaine) vous aideront par la mise à disposition d'ambassadeurs du tri.

Savez-vous que le coût de traitement de la tonne est de plus de 100 € ?

Savez-vous aussi que le prix de vos achats alimentaires est constitué de 10 à 15% par le prix de l'emballage plastique ou carton ?

Nous souhaitons donc mettre en place une politique de réduction des déchets en incluant l'ensemble des habitants et des professionnels. Pour cela, nous allons vous proposer plusieurs actions tout au long de la mandature afin de réduire sensiblement notre production de déchets.

L'objectif que nous pourrions nous fixer tous ensemble serait **une réduction de 15 à 20 % des déchets en 6 ans**. Cela nous placerait en tête des villes les plus vertueuses de la région.

Afin de lancer ce grand chantier, nous vous invitons à une première réunion publique **le 5 décembre à la mairie entre 17h et 18h**.

Cette réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

Nous vous espérons nombreux car c'est un sujet d'importance.



Zéro Déchet

ACTUALITÉ COVID-19

NE RELÂCHONS PAS LA VIGILANCE !

A ce jour, aucun cas de contamination n'a été officiellement recensé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) à Villerville. Félicitations aux habitants pour leur vigilance et leur comportement responsable.

Bravo ! Continuez vos efforts.

Mais, comme vous le savez, le gouvernement a instauré un couvre-feu sanitaire de 21H00 à 6H00 dans certaines métropoles afin de contenir la propagation du virus. Ensemble, évitons que ces mesures plus contraignantes n'arrivent chez nous.

En cette période où le nombre de cas ne cesse de croître au niveau national ainsi que chez tous nos voisins européens, et en l'absence de traitement et de vaccin, la meilleure protection pour vous et vos proches est de respecter scrupuleusement les gestes barrières et la distanciation physique :

- Portez un masque en toutes circonstances,
- Lavez-vous très régulièrement les mains,
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir,
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle,
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades,
- Respectez une distance de 1 mètre

Afin de freiner la deuxième vague de l'épidémie du coronavirus, il est fortement recommandé de limiter à six le nombre de personnes à table et dans les réunions privées.

Même en famille ou entre amis, il faut porter le masque au maximum.

Et rappelons que le masque est obligatoire dans les commerces et les lieux publics.

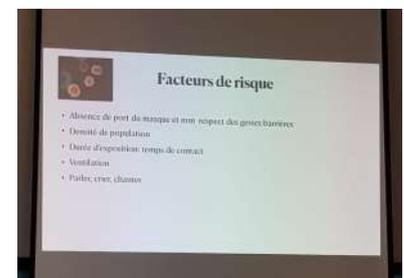
Par exemple, toute personne qui entre à l'accueil ou se déplace dans les parties communes de la Mairie doit porter obligatoirement un masque. Sans masque, elle ne sera pas autorisée à entrer dans la Mairie.

Par ailleurs, de nouvelles mesures renforcées de protection du personnel communal vont être adoptées.

ACTION DE SENSIBILISATION DES HABITANTS

La Commune remercie **Agnès Hoffenbach**, ancienne chercheuse à l'Institut Pasteur, pour la réunion d'information du 17 septembre dernier sur la COVID-19.

Cette présentation a permis de mieux comprendre le virus, sa transmission, ses différents symptômes, les moyens de protection et les mesures sanitaires.



Présentation du 17/09/20

Ce type d'initiatives permet de renforcer la connaissance et la sensibilisation des habitants. Le Conseil municipal mettra en œuvre, le cas échéant, d'autres actions en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans notre département et notre région.



Comment bien porter son masque ?



COMMENT BIEN PORTER LE MASQUE ?

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique.

Pour mettre le masque :

- tenez le masque par les lanières élastiques,
- ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

Pour l'enlever :

- décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.

Le masque est à changer quand vous l'avez porté 4 heures.

Quand vous souhaitez boire ou manger, si le masque s'humidifie, si le masque est endommagé, il faut le changer.

ATTENTION : Le masque ne remplace pas les gestes barrières, il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

L'INTERVIEW DE NOTRE MAIRE

« PRUDENCE ET HUMILITÉ PRÉVALENT EN PAREILLES CIRCONSTANCES ... »

Engageons cette conversation en évoquant la COVID-19.

Quel est votre état d'esprit Monsieur le Maire ?

Michel Marescot : « Préoccupé ! Comme tous les élus municipaux, je suis inquiet de l'évolution sanitaire dans notre pays, et localement, notamment sur la Côte Fleurie. Selon l'Agence Régionale de Santé, en Normandie la circulation virale est importante. Le seuil d'alerte est atteint en ce qui concerne le nombre de tests positifs [136 pour 100.000 hab. le 13 octobre, NDLR]. »

14113 .com : Mais l'équipe municipale a anticipé la seconde vague annoncée ?

MM : « Oui, nous pourrions à nouveau répondre à de nouvelles demandes de masques si un pic de pandémie était enregistré. La réactivité et la maîtrise face à la pandémie dès le mois de mars ont permis de créer un lien étroit avec nos administrés les plus fragiles. Avec l'aide généreuse de bénévoles, les membres du Conseil ont organisé deux distributions de masques réutilisables et nous disposons de stocks à Villerville. »

14113 .com : Donc on ne baisse pas la garde...

MM : « L'anticipation ne suffit pas, la prudence et l'humilité prévalent en pareilles circonstances, croyez-en mon expérience. »

14113 .com : La pandémie a aussi lourdement pesé sur l'économie locale...

MM : « Oui, mais nos commerces durement touchés durant la période de confinement ont enregistré une belle fréquentation cet été, ce qui leur a permis d'amoindrir les pertes du début de la crise sanitaire. La piétonisation de la rue Foch en juillet, août et septembre a été ressentie comme un vrai besoin et un vrai succès pour les commerçants. Ce qui me fait dire qu'il faudra renouveler cette initiative l'an prochain. »

14113 .com : Fréquentation rime parfois avec saturation...

MM : « Si vous évoquez la circulation et le stationnement, en effet, nous allons réfléchir et apporter de nouvelles réponses en 2021 sur ces points. »

14113 .com : Revenons aux commerces. Dans votre programme électoral, on y voit une promesse de relance de l'activité ?

MM : « On peut déjà parler d'un nouveau souffle ! La supérette change de direction dans quelques jours [voir page 1, NDLR] et la création d'une boulangerie est en bonne voie. Ces deux « chantiers » marqueront indéniablement une étape aussi novatrice qu'attendue. Et d'autres axes de réflexions sont en cours au sein des commissions municipales où chaque élu s'exprime. Nous organisons d'ailleurs un séminaire consacré au bilan de la saison estivale et aux projets qui répondront aux attentes des villervillais et des visiteurs. »



ACTUALITÉ SUR LE PROJET FALAISE

Notre projet de confortement et de mise en sécurité de la falaise est soumis à la procédure d'**Autorisation Environnemental Unique**. L'objectif est d'éviter, réduire ou compenser les effets négatifs du projet sur l'environnement et en particulier sur la flore, la faune et les habitats. Nous lançons donc un appel d'offres pour **recours à un écologue** dont les missions auront pour objectifs de définir les prescriptions relatives à la protection de l'environnement, de s'assurer de leur respect durant la phase de réalisation et d'en assurer un suivi pendant l'exploitation de l'ouvrage sur 10 ans. Ce marché de service est estimé à 60 000 € HT.

Nous avons reçu la **convention avec l'Etat** pour le projet Falaise : Les ministres de l'économie et des finances et de la transition écologique et solidaire ont attribué à Villerville, au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs, une subvention de **2 433 885 €**. Cela représente **33,9 %** du montant prévisionnel de l'opération qui est de **7 179 939 € HT** ou 46 % du coût prévisionnel éligible estimé à 5 291 054 € HT.

Afin de mener à bien sa mission de Maîtrise d'Œuvre, le groupement ANTEA Group – INGE INFRA a sollicité un avenant, d'un montant de 50 000 € HT, qui permet de **consolider le projet** avant le lancement de la consultation, de **réduire les aléas lors du chiffrage** par les entreprises, de produire un **document solide au contrôleur technique** et de bénéficier d'un **meilleur taux pour l'assurance dommage-ouvrage**.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable le 02/09/2020 et le Conseil son accord le 28/09/2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LA MUNICIPALITÉ : LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Depuis son élection, votre Conseil Municipal s'est mis au travail avec énergie et motivation. Trois Conseils se sont déjà tenus dont vous pouvez trouver les comptes-rendus et les délibérations sur notre site internet. Ils se tiennent au Garage pour respecter les mesures de distanciation et vous êtes les bienvenus pour y assister. Les rôles et responsabilités ont été définis et

répartis entre les membres du Conseil et chacun a pris sa place. Les commissions ont été définies et sont lancées. Les travaux y sont préparés et les sujets importants remontent au Conseil pour information et décisions.

Dans ce numéro, nous vous présentons la **Municipalité** qui est composée du Maire et des 4 adjoints :



Michel Marescot, Maire

Notre Maire, élu à l'unanimité, occupe par ailleurs bien d'autres fonctions :

Élu 1er Vice Président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie et Président de la commission Urbanisme - Habitat - Foncier., il dispose d'une délégation à titre permanent à l'effet de signer tous actes et documents et remplir les fonctions d'ordonnateur des dépenses et des recettes.

Il est élu à l'unanimité Vice Président du SEVEDE (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire) qui comprend 26 élus titulaires représentant la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo et les Communautés de Communes Yvetot Normandie, Cœur Côte Fleurie et Terre d'Auge, soit 179 communes représentant 420 229 habitants, un budget de fonctionnement de 15 millions d'€ et budget d'investissement de plus de 19 millions d'€. Le SEVEDE est chargé du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés, et de la production d'électricité et de vapeur à partir du traitement de 183 951 tonnes traitées en 2019.

Michel Marescot est également membre élu du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine qui couvre 495 communes soit plus de 700 000 habitants. Et dont le Président est Edouard PHILIPPE, Ancien 1er Ministre et Maire du Havre.



Didier Papeloux
1er Adjoint, en charge de la solidarité

Il habite à Villerville où il a régulièrement résidé depuis sa naissance en 1949. Sa famille est normande depuis plusieurs générations. Expérience acquise dans la banque aux USA, le journalisme à Londres, le Design à Paris. Directeur-Associé des agences de communication DDB puis TBWA, Directeur Marketing et Commercial de Nike France, Fondateur de sa propre agence de conseil en Marketing et Communication de 1986 à 2018.



Catherine Lefebvre
2ème Adjoint, en charge des travaux et bâtiments

- Coordinatrice de la Commission Travaux, Sécurité, Préservation du Patrimoine.
- Membre de la Commission des Finances et Budget.
- Responsable des Services Techniques.
- Membre de la Commission Solidarité (Politique de Ravalement, Tiers-lieu, Opération « je donne du temps pour mon village » et vie des quartiers « Nos élus sur le terrain »).
- Membre de la sous-commission Commerces.



Emmanuelle Mellot-Kristy
3ème Adjoint, en charge des animations et de la culture

Artiste graveur et céramiste à Villerville depuis plus de 3 ans, elle organise des stages de gravure, de land art, et de céramique. Elle est également décoratrice d'intérieur et membre du Comité Directeur de la Société des Explorateurs Français. Très engagée dans le domaine culturelle, elle a grand plaisir à s'impliquer dans le développement des activités et animations qui contribuent à l'attractivité de notre village : ateliers, festivals, expositions, fêtes, et bien d'autres projets à venir.



David Marès
4ème Adjoint, il apporte son expérience au volet sécurité de la commune

A 48 ans, David Marès est marié et a un enfant. Depuis 1992, il est technicien supérieur spécialiste dans le contrôle réglementaire des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des équipements de levage. Il pratique le tennis de table depuis 15 ans et a été Capitaine de l'A.G.D. (Avant-Garde Deauvillaise) en régionale 4 Messieurs.

EFFACEMENTS DES RÉSEAUX

L'ENCHEVÊTREMENT DE LIGNES AÉRIENNES VA TOTALEMENT
DISPARAÎTRE DU PAYSAGE

Chemin de la Bruyère



Avant

L'hiver dernier a vu l'effacement des réseaux électriques (distribution et éclairage public) et de télécommunication dans le Chemin de la Bruyère et donc des poteaux et câbles qui dénaturaient le paysage.



Pendant

Une dernière étape est maintenant franchie avec la pose du revêtement dudit chemin en enrobé. La circulation des riverains va en être grandement améliorée.



Après

Rues Édouard Dantan, du Grand Bec, Mouillère, ...



Cette année, toujours dans le cadre de la suppression des poteaux et câbles aériens, le processus d'effacement de réseaux (électrique, télécommunications, éclairage public) va se poursuivre dans le quartier du Grand Bec. Seront concernées les rues Édouard Dantan, du Grand-Bec et Mouillère ainsi que la portion de la RD 513 entre la rue du Grand Bec et la limite de commune avec Hennequeville.

L'opération se monte à **265 777 €** mais, du fait de son adhésion au SDEC (Syndicat d'Énergie du Calvados), la part payée par la commune s'élève seulement à **87 039 €**, au lieu de 94 000 €, puisqu'une aide supplémentaire du SDEC vient tout juste de nous être accordée.

RENFORCEMENT DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE PAR ENEDIS



Les travaux engagés sur la RD 513 entre le cimetière et le chemin du Champ-Vert (photo) et ceux à venir routes du Bout du Haut et du Val sont destinés à renforcer le réseau électrique, mais vont également permettre de supprimer les lignes aériennes qui surplombent le cimetière ainsi que celles qui, passant au-dessus du champ encadré par les routes du Bout du Haut et du Val, rejoignent la ferme des Malis.

Ces travaux sont entièrement à la charge d'Enedis et n'entraînent aucun frais pour la commune.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES



Le Conseil Municipal a délibéré concernant la participation au permis de conduire pour les jeunes villervillais. Nous nous appuyons notamment sur la charte de partenariat signée entre l'État et l'Association des Maires de France visant à promouvoir le dispositif de la « Bourse au permis de conduire ». Cela consiste en la prise en charge d'une partie du coût du permis en échange d'une activité d'intérêt collectif effectuée par les jeunes de 18 à 25 ans.

Alors que 35 000 jeunes circulent sans permis et qu'un nombre encore plus grand peine à décrocher un travail ou une formation faute du fameux sésame, ce coup de pouce est le bienvenu, surtout pour les plus modestes pour qui l'investissement est souvent inabordable.

Ceux qui sont dans cette situation peuvent s'adresser à la Mairie et remplir un dossier de candidature, en expliquant pourquoi ils ont besoin du permis et dans quels domaines ils peuvent aider la commune.

Le montant de cette bourse est fixé à **600 € par bénéficiaire** et sera directement versé à l'auto-école. Il peut être cumulé avec un prêt accordé dans le cadre du dispositif « permis à un euro par jour » à condition que l'auto-école retenue en fasse partie.

Le bénéficiaire s'engage à effectuer **35 heures de travaux d'intérêt général** de son choix (contre 70 heures auparavant) sur une durée maximum d'une année : jardinage pour le village, aide aux devoirs pour des enfants, nettoyage de la plage, de sous-bois, balayage des rues, de la promenade, aide aux associations, aide aux animations, aide informatique, distributions, etc ...

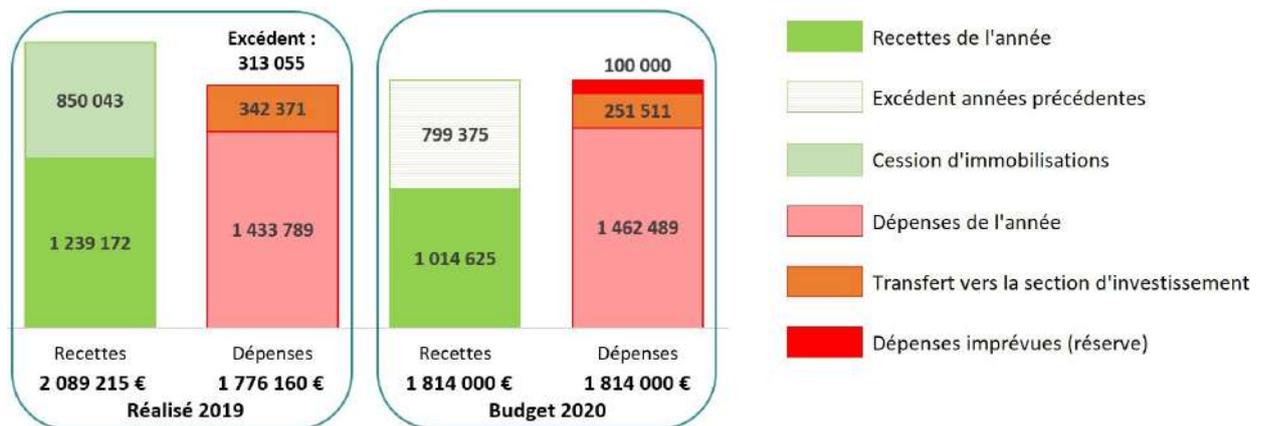
VISION GLOBALE DU BUDGET ANNUEL RÉALISÉ 2019 ET BUDGET 2020

Suite au décalage du calendrier budgétaire lié à la crise sanitaire, notre budget 2020 a été remis à l'État le 31 juillet et nous pouvons désormais vous le communiquer dans une démarche de transparence. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions.

Comme il se doit, ce budget communal est construit en deux parties :

- Une **section de fonctionnement**, pour les opérations courantes annuelles de la commune,
- Une **section d'investissement**, pour les opérations nous engageant sur le moyen et le long terme.

FONCTIONNEMENT



En 2019, nous dégageons un résultat de fonctionnement excédentaire de 313 055€ qui s'explique principalement par :

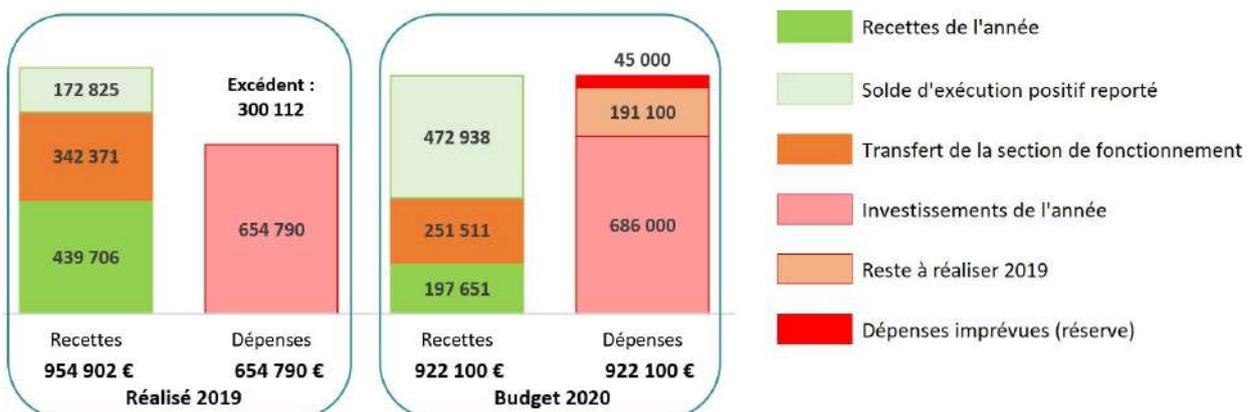
- Une approche rigoureuse dans le pilotage des dépenses de gestion courante qui ont été limitées,
- La non utilisation de la réserve budgétaire pour dépenses imprévues de 95 000 €,
- Des charges sur bâtiments et voirie qui ont été évitées pour plus de 200 000 €.

Cela nous a permis de ne pas utiliser notre réserve de fonctionnement (excédents des années précédentes) qui s'élevait à 486 320 € à fin 2018 et que nous avons ainsi porté à 799 375 €.

A noter, le montant important des opérations de cessions d'immobilisation (Casino, ...) pour 850 043€ que nous avons budgété.

La recherche systématique de toutes les subventions possibles a encore permis en 2019 de contenir les dépenses et ainsi de ne pas alourdir la pression fiscale pour les villervillais.

INVESTISSEMENT



En matière d'investissement, nous avons dégagé en 2019 un solde d'exécution positif de 300 112€. Celui-ci vient s'ajouter au solde d'exécution positif de 172 825 € issu de l'exercice 2018, pour constituer ainsi une capacité d'investissement supplémentaire de 472 938 € pour l'année 2020.

Pour financer nos investissements, il existe un mécanisme budgétaire permettant de transférer une partie du résultat excédentaire de fonctionnement vers les recettes d'investissement de l'année suivante. C'est ce que nous avons fait en 2019 pour 342 371 € et que nous budgétions en 2020 pour 251 511 €.

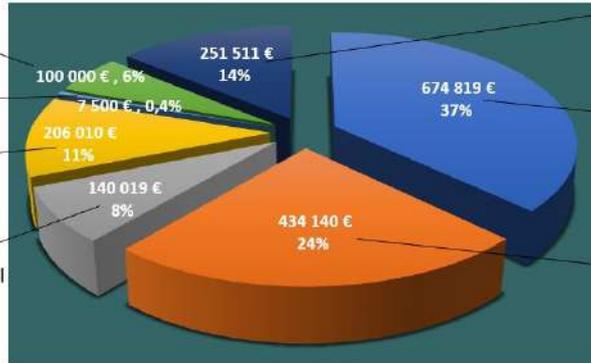
Nous consacrerons 686 000 € à de nouveaux investissements pour la commune en 2020. Ils viennent s'ajouter aux investissements engagés en 2019 mais non encore terminés pour 191 100 €.

DÉTAILS DU BUDGET 2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

DÉPENSES

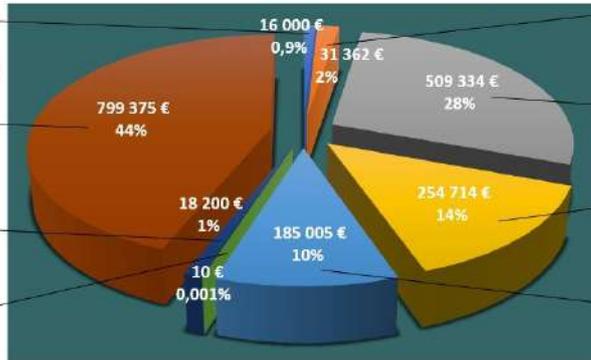
- Dépenses imprévues :** Réserve budgétaire pour charges et projets non budgétés
- Charges exceptionnelles :** Secours et dots, bourses et prix, titres annulés, ...
- Charges de gestion courante :** Indemnités, contribution au fonds de compensation des charges territoriales, subvention de fonctionnement, ...
- Atténuation de produits :** Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), Fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC)



- Virement à la section d'investissement :** Part de l'excédent de fonctionnement qui est consacré aux investissements
- Charges à caractère général :** Eau, énergies, fournitures, prestations, bâtiments, maintenance, assurances, honoraires, fêtes, télécom et poste, transport, ...
- Charges de personnel et frais assimilés :** Cotisations gestion, rémunérations, URSSAF, retraite, ASSEDIC, assurance du personnel, médecine du travail, ...

RECETTES

- Atténuation de charges :** Remboursement sur rémunération du personnel et charges de Sécurité Sociale
- Résultat reporté :** Résultats excédentaires des années précédentes
- Produits exceptionnels :** Mandats annulés, subventions exceptionnelles, cessions d'immobilisations, ...
- Produits financiers :** Produits de participations, ...

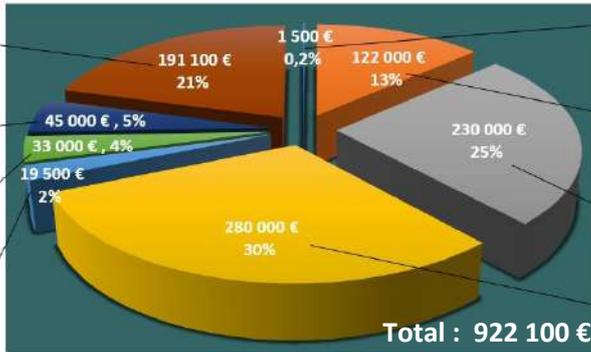


- Produits des services :** Stationnement, remboursements de frais, concessions cimetière, ...
- Impôts et taxes :** Foncier, habitation, taxe de séjour, droits de place, publicité, attribution de compensation, ...
- Dotations et participations :** Dotation forfaitaire, solidarité rurale, participation autres communes, compensations, ...
- Autres produits de gestion courante :** Revenu des immeubles, redevances, brevets, licences, ...

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

DÉPENSES

- Reste à réaliser 2019 :** Investissements engagés mais non terminés l'année précédente
- Dépenses imprévues :** Réserve budgétaire pour investissements non budgétés
- Autres immobilisations financières :** créances pour locations-acquisitions, ...
- Empunts et dettes assimilées :** Dépôts et cautionnements reçus, emprunts, ...



- Immobilisations incorporelles :** Frais d'études, concessions et droits similaires, ...
- Autres immobilisations corporelles :** Voirie, constructions, bâtiments, matériel et outillage, divers, ...
- Terrains :** Agencements et aménagements de terrains (immobilisations corporelles)
- Immeubles :** Immeubles de rapport (immobilisations corporelles)

RECETTES

- Subventions d'investissement :** Subvention de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres établissements publics
- Solde d'exécution positif reporté :** Solde des années précédentes constituant une capacité d'investissement



- Emprunts et dettes assimilées :** Dépôts et cautionnements reçus
- Dotations, fonds divers et réserves :** Fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, ...
- Virement de la section de fonctionnement :** Part de l'excédent de fonctionnement qui est consacré aux investissements

EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... ..

CONSULTATION GARAGE

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE !

Le **Garage** est et restera avant tout un lieu dédié aux villervillais. Il mérite cependant des travaux d'aménagement et de remise en état.

Mais que voulons-nous en faire exactement ?

Comme promis et annoncé dans notre programme, les villervillais seront consultés à ce sujet. Cette consultation sera lancée au **premier trimestre 2021**.

PLACE NETTE !



Une équipe de choc de bénévoles a procédé au ramassage des mégots, pour sensibiliser les villervillais à la propreté de notre beau village.

Rappel : un mégot met 2 à 5 ans pour se décomposer.

NOUVELLES POUBELLES

Les poubelles de la promenade ont fait peau neuve cet été. Idéal pour le littoral, l'entourage grille galvanisée protège désormais les sacs :

- Jaunes pour les emballages,
- Noirs pour les ordures ménagères.



Les conteneurs enterrés en face de la Mairie ont été changés par la Communauté de Communes le 15 octobre dernier.



FIBRE OPTIQUE :

VILLERVILLE BIENTÔT CONNECTÉE

Le projet avance ! Les études sont en cours et vont se terminer fin octobre. Les travaux proprement dits devraient débuter mi-novembre et s'achever au cours du premier trimestre 2021. Chacun pourra alors se connecter à la fibre.

AU REVOIR

Madame Lucette Halley est décédée à Paris dans la nuit du 3 au 4 octobre. Nous la connaissons bien. Elle participait activement à quelques animations pour Villerville : fabrication de fleurs en papier, journée téléthon, ...

REPAS DES ANCIENS ANNULÉ

Compte tenu des la crise sanitaire de la COVID-19 et des risques avérés liés à la 2ème vague de l'épidémie, nous avons malheureusement dû prendre la décision d'annuler le repas des Anciens qui était prévu le 7 novembre prochain. Les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits.

BOULANGERIE

OÙ EN EST-ON ?

L'installation d'une boulangerie dans les locaux de l'ancienne pharmacie avance bien. Nous sommes en discussion pour le choix d'un artisan-boulangier.

Il reste bien entendu les travaux à réaliser :

- Le permis de construire vient d'être signé,
- La consultation des différentes entreprises est en cours,
- Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année pour se terminer en mars ou avril.

Pour Pâques, Villerville devrait avoir sa boulangerie !

ACHAT DE PARCELLES

Le Conseil municipal a pris la décision d'acheter, pour un montant de 500 €, les parcelles cadastrées A453 et A456, d'une superficie de 3a 42ca, situées dans le Parc communal des Graves avec un petit chalet en état de délabrement.



BILAN STATIONNEMENT

Comme pour toutes les communes touristiques du littoral, le stationnement en période estivale est toujours un casse-tête. Les nouvelles dispositions mises en place cette année ont bien fonctionné.

Cartes de stationnement : Comme promis, 177 cartes gratuites ont été remises. 36 cartes ont été vendues pour un montant de 853,44 €.

Horodateurs : Le stationnement est aussi une source de revenus pour la commune. Cet été, nos 5 horodateurs (4 existants et le nouveau au Grand Bec) ont enregistré 13 990 tickets et nous auront rapporté **28 564 €** cette année, pour un coût de location et de maintenance de 6 062 € HT.

BOIS DE CHAUFFAGE

La vente de bois de chauffage de la commune a commencé : 60 € le stère coupé en 50 cm.

Pour en bénéficier, vous pouvez passer ou appeler à la Mairie pour communiquer votre commande (02 31 87 20 19).

TRAVAUX DE VOIRIE

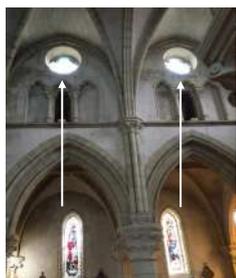
Un caniveau de récupération des eaux pluviales sera créé avec **Lucien Coutaud** pour un montant de 11 262 € TTC. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Colas.

En complément, un caniveau du même type sera ajouté **chemin du Bout du Haut** pour un montant de 4 740 € TTC.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Pour l'entretien du cimetière, Villerville a fait appel à « Être et Boulot », une association de réinsertion par le travail soutenue par vos élus. La convention signée prévoit deux interventions par an pour le désherbage, la taille des haies, ...

RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE



L'église de l'Assomption de Notre Dame de Villerville remonte à la fin du XII^{ème} siècle, et appartient au style de transition, entre le Roman et le Gothique. Elle fut reconstruite en 1867.

Deux vitraux en oculus, en haut de la nef sud, représentant l'un une façade d'église, et l'autre un bouquet de roses, en médaillons entourés d'un décor de fleurs de lys, se sont déformés et ne sont plus scellés correctement dans la pierre.

Lors de l'orage violent du mois d'août 2020, l'eau est passée à travers ces fentes et l'église a été partiellement inondée. **Il est donc très urgent de les remettre en état.**

UNE RESTAURATION SELON LES TECHNIQUES ANCIENNES

Les deux vitraux seront déposés et emportés dans l'atelier du Maître Verrier, où ils seront dessertis complètement de leurs plombs. L'ensemble des pièces de verre seront conservées et réparées par collage ou par la pose de cuivres de casse discrets. Ils seront ensuite remis en plomb, selon la technique de montage traditionnel, soudés à l'étain aux deux faces, et mastiqués pour l'étanchéité.



Enfin, ils seront remis en place, et scellés dans la pierre au mortier de chaux.

Ces travaux de restauration réalisés par des professionnels hautement qualifiés, indispensables à la sauvegarde de notre patrimoine historique, représentent un coût important de **7 712 € HT** pour notre commune.



FAITES UN DON, PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS...



La **Fondation du patrimoine** sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, ... Ce projet de restauration est réalisé en partenariat étroit avec la Fondation du Patrimoine qui récolte les dons versés et les reverse à Villerville. Ces dons sont défiscalisés à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. A mi-octobre, un peu plus de 3 000 € avaient été récoltés. Si la collecte s'avérait supérieure au montant du projet, le surplus serait affecté à un autre projet de préservation du patrimoine de Villerville (la rénovation et la mise en valeur du Lavoir par exemple).

Pour **faire un don** et contribuer à la sauvegarde du patrimoine de Villerville, c'est très simple :

- Soit vous utilisez le bon de souscription disponible à la Mairie et à la Poste ou en téléchargement sur notre site internet : www.villerville.info
- Soit vous souscrivez directement en ligne : www.fondation-patrimoine.org/69697

ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

DES PETITS TRAVAUX DE CHARPENTE SONT NÉCESSAIRES



Comme tout autre bâtiment communal, l'église a besoin que l'on veille sur elle et qu'on l'entretienne. Elle fait partie de notre patrimoine historique, que nous devons préserver. Nous avons constaté que la poutre qui soutient le plancher du clocher, à gauche en haut du petit escalier en colimaçon, était très abîmée et vermoulue par endroits. Il est nécessaire de la remplacer.

Nous ferons intervenir prochainement l'entreprise Desperrois (Pont l'Évêque) pour ces travaux de charpente visant à remplacer cette poutre défectueuse. Cela nécessitera la pose d'un échafaudage, la dépose de la poutre et la fourniture d'une nouvelle poutre en chêne ressuyé avec traitement insecticide-fongicide. La dépense s'élève à 1 180 €.

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

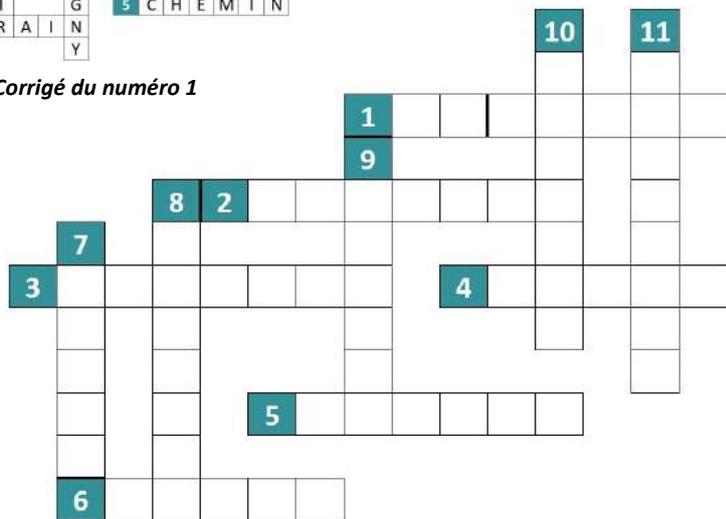
Afin d'inviter les usagers fréquentant les espaces naturels sensibles (ENS) à découvrir d'autres sites, le Département va procéder très prochainement, sur ses sites ouverts au public, à l'implantation d'un panneau « Réseau des ENS ».

Dans le cadre de la future ouverture du sentier pédestre qui relie le Parc des Graves au Grand Bec, le Département procèdera fin d'octobre à l'implantation de ce panneau, au départ du sentier côté Parc des Graves. À côté de ce panneau sera également implanté courant novembre un panneau d'entrée de site qui matérialisera le départ du sentier.



Corrigé du numéro 1

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE



1. On le voit de Villerville
2. On peut en trouver sur la plage
3. Ces oiseaux ont eu leur Club
4. Le village l'est
5. On l'entend de loin à marée haute
6. Un peintre prénommé Ulysse
7. Les pêcheurs connaissent ses horaires
8. Ancienne pratique de pêche
9. Oiseau de mer présent à Villerville
10. Utile pour pêcher la crevette à pied
11. A sa saison de pêche

Retrouvez le corrigé dans le prochain numéro.

ÉTAT-CIVIL

Mairie

40 rue du général Leclerc
14113 VILLERVILLE
Téléphone : 02 31 87 20 19
Télécopie : 02 31 87 38 20
Email : contact@villerville.fr
Site : www.villerville.info

Horaires d'ouverture
14h–16h lundi
10h–12h mardi, vendredi, samedi
16h–18h jeudi

Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10
Horaires d'ouverture
9h30–12h30 Du lundi au samedi

Directeur de publication

Michel Marescot

Rédacteurs

Michel Dabout, Corinne Drouen, Éric Estrier, Anne Joseph, Michel Marescot, Emmanuelle Mellot-Kristy, Sophie Nguyen Van Mai, Vincent Vanderstuyf.

Photos

Droits réservés

Composition et mise en page

Éric Estrier

MARIAGES :

Mme LUREAU Isabelle et
M. WIESENDANGER Gilles, le 29/08/2020

Mme MARGOLINE Nadège et
M. NOHARET Denis, le 05/09/2020

Mme MARCHAND Magali et
M. DE LA PORTE DES VAUX Aurélien,
le 26/09/2020

DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

M. Emmanuel SIEMIASZKO le 05/09/2020

NAISSANCES :

Milo AVENEL,
fils de Amandine AVENEL, le 16/07/2020

Rose LECLERC,
fille de Antoine LECLERC et Charlotte BECKER,
le 30/08/2020

Léandre OUTREMAN,
fils de Hugo OUTREMAN et Anastasia
QUINTARD, le 22/09/2020

Victoria PONTTHIEU, fille de Olivier PONTTHIEU et
Cyrille CUCHE, le 06/10/2020

Le saviez-vous ?

En quelle année le célèbre hôtel Mahu a-t-il fermé ses portes ?



Réponse : Construit vers 1890, situé Grande Rue (rue Maréchal Foch), il s'est longtemps appelé le **Grand Hôtel des Parisiens**, puis a été repris par Abel Mahu en 1920 qui y ajouta un restaurant classé 2 étoiles au guide Michelin et fut Maire de Villerville en 1945. Cet hôtel-restaurant de renommée mondiale, qui reçut Oscar Wilde, Churchill, la reine d'Angleterre et le prince Aga Khan, fut repris par Monsieur Camillo et ferma définitivement en 1976 pour être transformé en résidence.



Vos outils de communication



www.villerville.info



Bulletin municipal



illiWap
Smartphone



Instagram.com/
villervilletourisme



Facebook.com
/villervillecalvados



Twitter.com
/villervilleinfo



www.indeauville.fr